

## N° 28 - 2020 - Apporter un conseil architectural pour la rénovation du patrimoine bâti

Ressources humaines :

Anne RIWER

Calendrier :

du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Objectifs :

L'objectif de la politique mutualisée, basée sur le conseil architectural gratuit aux habitants, est de mieux préserver et valoriser les caractéristiques de l'architecture traditionnelle locale à travers une action globale qui influe sur l'ensemble des aspects de cette problématique : inventaire, information-sensibilisation, assistance-conseil aux porteurs de projet, reconnexion des acteurs de la filière liée à la valorisation des patrimoines bâtis et l'éco-rénovation (artisans, architectes, services instructeurs).

L'ensemble de la mission s'articule autour :

- De la préservation du patrimoine,
- De la prise en compte de l'efficacité énergétique,
- Du bien-être des habitants,
- De l'adaptation des matériaux utilisés aux spécificités structurelles du bâti ancien (pierre, pan de bois...).

On distingue ainsi trois objectifs principaux qui sont les suivants :

**Les objectifs prioritaires transversaux** : qui concernent la mise en place d'outils de sensibilisation, de conseils et la fédération d'un réseau d'artisans. Cela permet un travail en amont, auprès des propriétaires, par la mise en place d'un accompagnement et d'un conseil architectural sur les projets de réhabilitation, de transformation ou d'extension dans le cadre de la valorisation du bâti traditionnel. Poursuivre les actions d'information et de sensibilisation auprès des élus, des propriétaires, des écoles (actions pédagogiques) et des professionnels du bâtiment sur les typologies architecturales du Parc, ainsi que sur les principales préconisations et recommandations concernant la restauration et la transformation du bâti traditionnel (édition de fiches de restauration, animation de chantiers écoles...). Développer des actions spécifiques sur la maîtrise de l'énergie dans le bâti traditionnel pour une meilleure compréhension : habitants et professionnels et une meilleure appropriation des éléments à mettre en œuvre.

**Objectifs prioritaires par intercommunalités** : notamment en matière d'inventaire, de pédagogie et de renouvellement urbain. C'est par la connaissance approfondie du patrimoine bâti, sur le plan culturel et historique mais aussi en tant qu'élément structurant un espace, que l'on peut définir une politique raisonnée sur leur mutation.

**Objectifs transversaux CdC/SYCOPARC** : qui s'orientent sur la relation entre le patrimoine bâti, l'architecture contemporaine et l'urbanisme. Recherche sur la mise en place d'outils spécifiques sur la prise en compte de l'évolution du patrimoine et la compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Concernant les communes hors Parc, le dispositif retenu prend la forme d'un programme d'actions inter-EPCI sous l'égide du SYCOPARC sur une durée de 3 ans, sous la forme d'une convention comprenant :

- La définition d'une politique raisonnée sur la mutation des patrimoines,
- Un conseil architectural personnalisé,
- Une assistance technique au porteur de projet,
- Une campagne d'information et de pédagogie,
- Un appui technique dans la mise en place, le suivi et la mise en œuvre des aides publiques à la réhabilitation du patrimoine bâti.

## Descriptif :

Afin d'appliquer les conseils architecturaux gratuits et les actions de sensibilisation à l'ensemble des communes des communautés de communes adhérentes au dispositif Mut'Archi, il a été mis en place un programme d'actions inter-EPCI sous l'égide du SYCOPARC sur une durée de 3 ans, sous la forme d'une convention comprenant :

- La définition d'une politique raisonnée sur la mutation des patrimoines,
- Un conseil architectural personnalisé,
- Une assistance technique au porteur de projet,
- Une campagne d'information et de pédagogie,
- Un appui technique dans la mise en place, le suivi, et la mise en œuvres des aides publiques à la réhabilitation du patrimoine bâti.

Le SYCOPARC porte 1 poste d'architecte conseil mutualisé avec les EPCI suivants :

- Alsace Bossue,
- Hanau-La Petite Pierre,
- Pays de Saverne,
- Pays de Bitche,
- Pays de Niederbronn-les-Bains,
- Sauer-Pechelbronn,
- Pays de Wissembourg.

Phases liées :

- Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation : animation du réseau, mise à jour du portail éco-rénover,
- Développer et assurer la transmission des techniques et des savoir-faire en matière d'éco-rénovation. Suivi de l'animation de l'exposition itinérante et de la malle pédagogique,
- Poursuivre la mise en place de formations continues en éco-rénovation sur le territoire,
- Réaliser le programme Habiter Autrement, éco-rénover dans les Vosges du Nord : stages pratiques, animation autour de l'exposition éco-rénover et de la malle pédagogique (artisans/grand public),
- Réaliser des supports d'information et de communication (programme Habiter Autrement).

## Dépenses prévisionnelles :

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>62 000 €</b>
	Animation / coordination de la mission : poste 200 jours soit 1 ETP (salaires, charges, frais de mission, frais de structure, formation ...)	62 000 €

## Plan de financement :

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>62 000 €</b>
	Conseil Départemental du Bas-Rhin	9 150 €
	Région Grand Est	8 850 €
	EPCI	44 000 €

## N° 27 - 2020 - Développer une culture partagée pour Habiter Autrement, du porteur de projet à l'artisan

Ressources humaines :

Aurélie WISSER ; Anne RIWER ; Pascal DEMOULIN ; Romy BAGHDADI

Calendrier :

du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Objectifs :

- Mener un débat permanent sur le territoire, autour de l'architecture et de la construction durable.
- Permettre aux habitants de connaître les bonnes pratiques.
- Faire émerger de nouveaux modèles d'habitats et inscrire cette démarche dans une logique de valorisation des ressources locales.
- Créer des liens entre les acteurs de la construction et constituer une filière de l'habitat durable.
- Démontrer que l'éco-rénovation est une alternative crédible à la rénovation conventionnelle. Tant que possible, les différents temps de débat seront proposés au territoire pour alimenter les manifestations locales. Les partenariats seront étendus aux institutionnels, aux EPCI, OT, associations du territoire.

Le programme Habiter Autrement 2020 permettra de :

- Sensibiliser les habitants et les professionnels aux enjeux de l'urbanisme durable, de la rénovation des bâtis anciens et de la qualité architecturale,
- Valoriser les artisans et les outils créés : portail internet, exposition itinérante et malle pédagogique : "éco-rénover dans les Vosges du Nord",
- Recueillir les points de vue des habitants et ouvrir les débats aux dimensions culturelles et de qualité de vie,
- Favoriser la mise en place de réseaux d'acteurs autour de l'éco-rénovation.

**Descriptif :** Cette action se développe en 5 phases :

1. Stages pratiques, animation autour de l'exposition éco-rénover et de la malle pédagogique (artisans/grand public), conférences et débats autour de workshops étudiants
2. Journée de visites de rénovations exemplaires : Printemps du Patrimoine
3. Des Ateliers hors les murs, workshop étudiants. Pour faire émerger des opérations pilotes
4. Créer des animations autour du chantier et de l'inauguration du château
5. Réaliser des supports d'information et de communication (programme Habiter Autrement et programme Printemps du Patrimoine + publication de valorisation des travaux issus du workshop)

### **Réaliser le programme Habiter Autrement :**

#### 1. Stages « Mettez la main à la pâte » : stages d'initiation pratique

Lors de ces stages, les participants recevront une formation pratique sur les techniques de mise en œuvre des matériaux renouvelables dans la rénovation de bâti ancien ou la construction. Cette formation se déroule sur un chantier réel ; elle s'adresse à toutes personnes intéressées par une utilisation raisonnée de nos ressources locales dans le bâtiment. Ils ont lieu les samedis, de fin juin à début septembre. Suite au bilan positif de fréquentation de années précédentes, le programme de stages se diversifie. 10 journées – 5.400 €

- Une journée introductive de sensibilisation à l'éco-rénovation (animation AR-AW) : 1 jour
- Maçonnerie de murs et de murets en grès : 1 jour
- Torchis : 1 jour

- Isolation terre-paille : 1 jour
- Béton de chanvre : 1 jour
- Pose d'isolant biosourcé : 1 jour
- Entretien et réparation de murs en pierre sèche : 1 jour
- Enduit terre : 1 jour
- Finitions intérieures naturelles : 1 jour
- Enduit à la chaux : 1 jour

## 2. Printemps du Patrimoine et maisons d'aujourd'hui :

Eco-rénover et construire dans les Vosges du Nord : au mois de juin, dans le cadre des Journées nationales du Patrimoine de Pays et des Moulins. Une journée de visites de réalisations animées par les propriétaires et les entreprises. Et une journée de remerciement des propriétaires qui ouvrent leurs portes : visite commentée d'un bâtiment exemplaire et repas partagé – 600 €

### Dépenses prévisionnelles :

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>6 000 €</b>
	Organisation des stages « Mettez la main à la pâte » (frais d'intervenants, déplacements, réception, communication, impression ...)	5 400 €
	Organisation des journées du patrimoine	600 €

### Plan de financement :

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>6 000 €</b>
	Région Grand Est	6 000 €

## 3. Workshop - Conférences grand public :

Afin d'accompagner des démarches exemplaires, en l'occurrence les dynamiques liées au TEPOS de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, l'ENSAS (rural studio) et l'Insitu Lab de Strasbourg mobilisent 50 étudiants pour explorer des sujets innovants. L'objectif est à la fois de répondre à des problématiques concrètes portant sur l'habitat et les déplacements. L'ambition est de réfléchir aux devenir des tissus bâtis anciens. Mais il s'agit aussi d'imaginer des perspectives nouvelles pour les lotissements des années 1960 aux années 2010 sachant que la rénovation et la valorisation des maisons individuelles restent complexes. En complément, les questions de mobilité et de productions locales sont à affiner afin d'appuyer les dynamiques citoyennes. La non-consommation d'énergie (bâtiment économe – déplacements doux ou évités) et une offre de service, d'emplois en cœur de village seront prioritaires. Ces ateliers sont ouverts aux habitants sachant que des conférences et la production d'un journal « Bi Uns » ponctuent ce programme (indemnité des écoles pour les Workshops 2 x 3.600 €, 3 conférences 3 x 450 € en publication d'un « Bi uns » spécifique 1.450 €, et une journée d'atelier pratique « la main à la pâte », introduction à l'usage des matériaux biosourcés pour les étudiant 1500€).

#### Dépenses prévisionnelles :

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>11 450 €</b>
	Organisation des Workshops avec les écoles partenaires (hébergement, frais de matériel, frais de réception, communication, ...)	7 150 €
	Organisation des conférences (intervenants, frais de matériel, frais de communication, frais de réception ...)	1 350 €
	Conception, impression et publication d'un document de synthèse	1 450 €
	Organisation d'une journée d'atelier pratique « la main à la pâte », introduction à l'usage des matériaux biosourcés pour les étudiants	1 500€

#### Plan de financement :

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>11 450 €</b>
	Conseil Départemental du Bas-Rhin (sur le volet organisation des Workshops)	7 150 €
	Région Grand Est	4 300 €

#### 4. Innover dans la découverte des patrimoines – Temps forts dans le cadre de l'inauguration du château :

Deux temps forts sont imaginés afin de rendre compte de la nature des travaux réalisés et de promouvoir les entreprises, les savoir-faire mobilisés lors du chantier. Au printemps, après la phase de réception des travaux, une journée de « visite théâtralisée des lieux » avec une conférence sont couplées avec le Printemps du Patrimoine. A l'automne, pendant les journées du patrimoine, pour l'inauguration du château, une nouvelle « visite théâtralisée des lieux » et une conférence seront organisés. En complément, deux parcours de découverte du patrimoine et de l'histoire du château feront l'objet d'une scénographie et seront accessibles dans les espaces extérieurs du château sachant que les entreprises du chantier seront invitées à présenter leurs savoir-faire.

#### Dépenses prévisionnelles :

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>10 000 €</b>
	Organisation des conférences (frais de réception, intervenants ...)	1 000 €
	Création d'une visite théâtralisée et	7 000 €

	représentations (honoraires compagnie artistique ...)	
	Communication (conception, impression, diffusion, ...)	2 000 €

**Plan de financement :**

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>10 000 €</b>
	Conseil Départemental du Bas-Rhin (crédits culture)	10 000 €

5. Supports d'informations et de communication :

Réalisation et impression des documents de communication liés à la programmation "Habiter Autrement", ainsi que les documents de porter à connaissance réalisés suite à la tenue des workshops et résidences architecturales.

a. Communication programme Habiter Autrement 2020 : adaptation annuelle de l'identité graphique conçue pour 2019/2021, réalisation, impression du programme (formats papier et web) et diffusion du programme Habiter Autrement : 1 000 exemplaires papier, diffusion presse et distribution 1.700 € + 200 €

b. Communication programme Printemps du Patrimoine : identité graphique déclinée du programme Habiter Autrement : format web, format dépliant et impressions, et publication DNA et REPLO : 1.750 €

c. Portfolios pour porter à connaissance du résultat des travaux menés dans le cadre des workshops étudiants : RB-PDe

**Dépenses prévisionnelles :**

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>3 650 €</b>
	Réalisation des supports de communication du programme Habiter Autrement et Printemps du Patrimoine (Conception, impression, diffusion...)	3 650 €

**Plan de financement :**

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>3 650 €</b>
	Région Grand Est	3 650 €

## N° 16 – 2020 - Faire vivre à travers la relation entre le SYCOPARC et l'Education Nationale, le lien entre les élèves, la communauté éducative et leur territoire

- Charte : Charte 2014-2025
  - Axe : O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
  - M 1.4.4 : favoriser un projet pédagogique partagé
  - M 1.4.2 : instaurer un débat permanent

Calendrier prévisionnel :	Année 2020
Référent :	Philippe KOFFLER

### Objectifs :

- Développer des démarches complètes et actives d'apprentissage (découverte et acquisition, complémentarité entre les approches pédagogiques et didactiques, regards croisés, agir ensemble) permettant aux élèves de s'impliquer dans l'avenir du Parc naturel régional des Vosges du Nord.
- Transmettre les valeurs d'échange et de partage qui favorisent un développement harmonieux et équilibré des élèves et du territoire.
- Approfondir le partenariat avec l'Education Nationale, notamment dans le cadre des missions d'Education à la Nature et à l'Environnement.
- Faire connaître les spécificités des Vosges du Nord.

### Descriptif :

- A1 : Améliorer la compréhension et la lisibilité du Parc auprès des écoliers et des collégiens
- A2 : Encourager l'implication des jeunes dans l'avenir du territoire à travers le partenariat SYCOPARC/Réseau
- A3 : Faire partager et transmettre les enjeux du territoire à la communauté éducative

### Budget prévisionnel

**Améliorer la compréhension et la lisibilité du Parc auprès des écoliers et des collégiens : 3 600 €**

**Encourager l'implication des jeunes dans l'avenir du territoire à travers le partenariat SYCOPARC / réseau éducatif : 1 000 €**

**Partager et transmettre les enjeux du territoire à la communauté éducative : 1 000 €**

### **Améliorer la compréhension et la lisibilité du Parc auprès des écoliers et des collégiens**

**Ressources humaines : Philippe KOFFLER**

**40 jours**

### Objectifs

- Concrétiser l'approche « éducation au développement durable » des programmes scolaires par la construction, chez l'élève, de nouvelles connaissances, capacités et attitudes ...,

- Améliorer la compréhensibilité des missions du SYCOPARC en faisant connaître et en utilisant des outils créés par le Parc en collaboration avec l'Education Nationale et les partenaires associatifs,
- Utiliser des approches pédagogiques complémentaires.

### Descriptif des phases

#### 1. Développer et animer la présence du Parc dans les collèges du territoire élargi

En accompagnant le développement du label « E3D réseau » et les « éco-délégués » sur les académies de Nancy-Metz et de Strasbourg : tout établissement engagé dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat. Le SYCOPARC sera concerté dans le cadre des différents jurys et appels à projets mis en place par les rectorats et les établissements.

#### 2. Construire et animer un parcours éducatif pour les collégiens

Pour permettre, via le réseau des structures partenaires, l'intégration en amont, du projet de territoire du Parc dans les projets et les dispositifs éducatifs à travers :

- Des actions ponctuelles dans le cadre des thématiques des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires),
- Un appel à projet spécifique lancé par le SYCOPARC,
- Des interventions de sensibilisation au Parc naturel régional des Vosges du Nord pour les élèves de 6ème.

### Moyens mis en œuvre

Nombre de personnes affectées à l'action : 1

Nombre d'ETP prévisionnels affectés à l'action : 0,2

Date : janvier à septembre 2020 inclus

### Postes de dépenses

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	Appel à projet collèges (subventions, participations ...)	1 200 €
	Sensibilisation 6 <sup>ème</sup> (prestation de service...)	1 500 €
	Accompagnement EPI (prestation de service ...)	900 €
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>3 600 €</b>

## Plan de financement

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>3 600 €</b>
	Conseil Départemental du Bas-Rhin	3 600 €

## **Encourager l'implication des jeunes dans l'avenir du territoire à travers le partenariat SYCOPARC / réseau éducatif**

**Ressources humaines :** Philippe KOFFLER

10 jours

### Objectifs

- Sensibiliser le réseau et la communauté éducative aux enjeux de la transition énergétique et de la préservation de la biodiversité,
- Transmettre la notion de citoyenneté, de vie démocratique et de participation,
- Valoriser la communauté éducative pour les rendre ambassadeurs du Parc auprès des élèves.

### Descriptif de la phase

5 rendez-vous annuels sont organisés sur une journée complète mêlant la connaissance à la pratique dans l'objectif de partager les connaissances techniques et scientifiques acquises par le Parc auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire élargi. Des spécialistes extérieurs pourront être mobilisés. A l'issue de chaque journée, un document permettant la mise en pratique dans les établissements scolaires des 1er et second degrés sera réalisé.

### Publics bénéficiaires

Animateurs associatifs intervenants dans les établissements, communauté éducative.

### Moyens mis en œuvre

Nombre de personnes affectées à l'action : 1

Nombre d'ETP prévisionnels affectés à l'action : 0,05

**Date :** janvier à novembre 2020 inclus

## Postes de dépenses

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	Organisation des RDV techniques (200€ X 5 rdv) (prestation de service, intervenants, frais de réception, location...)	1 000 €
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 000 €</b>

## Plan de financement

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 000 €</b>
	Région Grand Est	1 000 €

## **Partager et transmettre les enjeux du territoire à la communauté éducative**

**Ressources humaines : Philippe KOFFLER**

**40 jours**

## Objectifs

- Favoriser une meilleure prise en compte des dimensions environnementales, du développement durable du contexte territorial et du rôle de la RBT dans les projets des enseignants en les formant.,
- Mettre à disposition les outils pédagogiques Parc et favoriser leur utilisation,
- Créer un lien permanent entre les établissements scolaires et le SYCOPARC.

## Descriptif de la phase

### **1. Cycle de formations des enseignants du secondaire et des passeurs du Parc**

2 formations par année scolaire à monter en lien avec les DAAC et la DAFOR de chaque rectorat. Calendrier prévisionnel réalisé au courant du premier trimestre de rentrée avec l'équipe du Parc sur des sujets nouveaux avec des intervenants variés (équipe SYCOPARC + associatifs). La formation est obligatoire et ciblée prioritairement sur les personnels des collèges et lycées du Bas-Rhin et de la Moselle. Un compte rendu de formation est réalisé et mis à disposition des personnels enseignants pour appropriation aux élèves.

## 2. Mettre à jour et partager l'offre et les ressources pédagogiques

- Lettre d'information trimestrielle à destination des établissements, des conseillers pédagogiques et des référents de l'EN du territoire, pourra être intégrée dans les lettres d'information des DAAC,
- Participation et animation à l'occasion des grandes journées internationales, nationales et locales en lien avec le développement durable,
- Valoriser et diffuser l'offre et les outils éducatifs du Parc et de ses partenaires sur le site internet du Parc, des rectorats et de CANOPEE.

## 3. Animation et suivi du réseau des correspondants du Parc

Deux rencontres annuelles sur sites éducatifs (novembre, mai) pour échanger sur l'actualité du Parc, les actions proposées et les ressources du territoire.

### Publics bénéficiaires

Communauté éducative.

### Moyens mis en œuvre

Nombre de personnes affectées à l'action : 1

Nombre d'ETP prévisionnels affectés à l'action : 0,2

Date : janvier à novembre 2020 inclus

### Postes de dépenses

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	Formation des enseignants (frais de réception, déplacements ...)	100 €
	Mise à jour offre et ressources (prestation de service...)	800 €
	Rencontres réseau établissements (frais de réception, déplacements ...)	100 €
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 000 €</b>

### Plan de financement :

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 000 €</b>
	Région Grand Est	1 000 €